



# Rapport 2023 2024 d'activités

Union Française des Semenciers





L'Union Française des Semenciers, créée en 2009, représente plus d'une centaine d'entreprises actives dans la recherche et la sélection, la production et la mise en marché de semences pour l'agriculture, les jardins et les paysages.

L'UFS, interlocuteur de référence, a deux missions :

- promouvoir le savoir-faire, la performance et le rôle stratégique des entreprises semencières dans les filières agricoles et alimentaires auprès des parties prenantes,
- accompagner les adhérents dans la bonne appréhension de leur environnement réglementaire et économique par la mise à disposition d'outils opérationnels (publications et évènements).

L'UFS bénéficie d'une forte implication de ses membres à travers 2 pôles métiers, 2 pôles supports et 6 sections qui rassemblent 6 grands groupes d'espèces : Betteraves & Chicorée industrielle, Céréales à paille & Protéagineux, Fourragères & Gazons, Maïs & Sorgho, Oléagineux et Potagères & Florales.

Une équipe de 13 personnes très engagées, aux compétences complémentaires, sont à l'écoute des adhérents et en interaction avec l'ensemble des parties prenantes agricoles et alimentaires, mais aussi des partenaires institutionnels (Interprofessions, fédérations, instituts techniques, ministères, parlement etc.).

#### Membre de 3 interprofessions



#### Membre de 2 fédérations internationales





## Édito

Chaque année, nous pensons avoir relevé des défis inédits ... Ce rapport d'activité démontre, une fois de plus, le sens d'adaptation de l'UFS. Notre organisation saisit chaque situation complexe comme une opportunité, démontant l'engagement fort ainsi que la capacité d'adaptation des semenciers au service d'une agriculture et d'une alimentation accessible, mais aussi et surtout résiliente.

**Les élections européennes** de juin dernier s'inscrivaient dans cette dynamique. Les Journées UFS 2023 ont, en effet, rassemblé de nombreux élus européens et nationaux pour partager leur vision de l'innovation au service de l'agriculture. En présentant, dès novembre, nos propositions concrètes sur le paquet « semences » initié par la Commission européenne, nous étions convaincus que les deux projets de règlements feraient consensus et s'inscriraient dans une avancée majeure avant la nouvelle mandature.

Ceci d'autant plus qu'une prise de conscience des institutions européennes sur un meilleur accompagnement du monde agricole a été amplifiée début 2024 par les manifestations d'agriculteurs de plusieurs Etats membres. Que ce soit le prix du carburant, l'accès à l'eau, les importations ukrainiennes, la multiplication des normes du Pacte vert européen, ces événements ont mis en lumière un malaise profond des agriculteurs européens qui, pour la 1<sup>ère</sup> fois, se sont mobilisés avec un soutien très fort de l'opinion publique.

Malheureusement, nos deux projets de règlement n'ont pas été stabilisés par le Conseil de l'Union européenne avant les élections. Les prochains mois seront cruciaux pour que la nouvelle mandature prenne bien en compte les travaux de ces 4 dernières années pour ne pas repartir à zéro sur ces textes fondamentaux très attendus par la profession. L'UFS maintiendra donc

son engagement aux côtés d'Euroseeds dans ce sens.

**Au niveau national**, la situation est également inédite. Alors que les résultats des élections européennes n'ont pas modifié les équilibres du Parlement européen, elles ont généré une véritable crise politique en France. La dissolution de l'Assemblée nationale et les résultats des élections anticipées ont entraîné un gel des projets de textes, dont le projet de loi d'orientation pour la souveraineté agricole soutenu par les organisations agricoles. Nous ne mesurons pas encore toutes les conséquences de cette situation, mais l'UFS prépare un automne très actif afin de porter les propositions des semenciers. Le projet de loi de finances à l'automne sera le premier point d'attention sur lequel l'UFS se concentrera pour démontrer tout l'intérêt du dispositif du Crédit d'Impôt Recherche (CIR) pour les semenciers.

**Plus globalement**, les tensions et les conflits des différentes zones du monde entraînent une évolution inédite des rapports de force géopolitiques avec des conséquences directes sur l'accès aux marchés internationaux. En tant que 1<sup>er</sup> exportateur mondial de semences de grandes cultures et 2<sup>ème</sup> pour les semences potagères, nos entreprises sont donc très exposées. Il sera déterminant que le gouvernement maintienne l'accès aux marchés des semenciers.

Dans ce contexte, **l'UFS, qui va fêter ses 15 ans**, démontre une fois de plus le sens du Collectif pour promouvoir le savoir-faire, la passion et l'envie qui motivent les entreprises semencières. Conscientes de leur rôle stratégique, elles poursuivent leurs efforts pour être sources de solutions protéiformes dans un monde qui voit les crises se multiplier. Rien n'est acquis mais de nouvelles opportunités s'ouvrent.

Président  
Olivier **PAUL**



Vice-président  
Rémi **BASTIEN**



# Chiffres clés

## Semences & Plants campagne 2022-2023

### Filière

Une large

**diversité**

d'entreprises

Un fort ancrage

**territorial**

Des variétés  
diversifiées de

**haute**

**qualité**

Une contribution  
permanente à la

**biodiversité**

cultivée

Des plantes saines  
toujours plus

**résistantes**

### Sélection

**11%**

Du chiffre d'affaires  
investi en R&D

**131**

Centres de  
recherche

**69**

Entreprises  
de sélection

**592**

Variétés inscrites  
au Catalogue  
en 2023

**8 514**

Variétés répertoriées au  
Catalogue français

### Production

**1<sup>er</sup>**

Producteur  
européen

**100%**

De la production  
contractualisée

**372 355**

Hectares de  
multiplication  
de semences

**16 864**

Agriculteurs  
multiplicateurs

**253**

Entreprises de  
production

**1,6 Mns**

De tonnes de  
semences contrôlées  
et certifiées

### Mise en marché

**1<sup>er</sup>**

Exportateur  
mondial de  
semences agricoles

**8%**

De croissance de la  
balance commerciale  
en 2022-2023

**55%**

Des semences  
destinées à l'export  
dont 70% vers l'UE

**1,2 Mds€**

D'excédent  
commercial en  
2022-2023

### Global

**3,9 Mds€**

De chiffre d'affaires

**11 000**

Emplois directs

#### Sources

SEMAE d'après Douanes 2023, au 28 février 2024

SEMAE statistique annuelle et les séries chronologiques campagne 2022/2023

SEMAE Résultats de l'enquête structure 2021

Catalogue officiel des espèces et variétés de plantes cultivées en France

# Sommaire



## **.01** p.06 **Panorama 2023-2024**



## **.02** p.09 **Actions des pôles**



## **.03** p.17 **Actions des sections**



## **.04** p.25 **Adhérents de l'UFS**

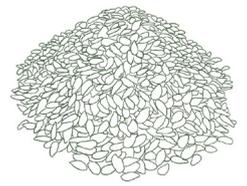


## **.05** p.26 **Gouvernance**



## **.06** p.27 **Organigramme**

# Panorama 2023-2024



## Congrès Euroseeds 2023 à Malte

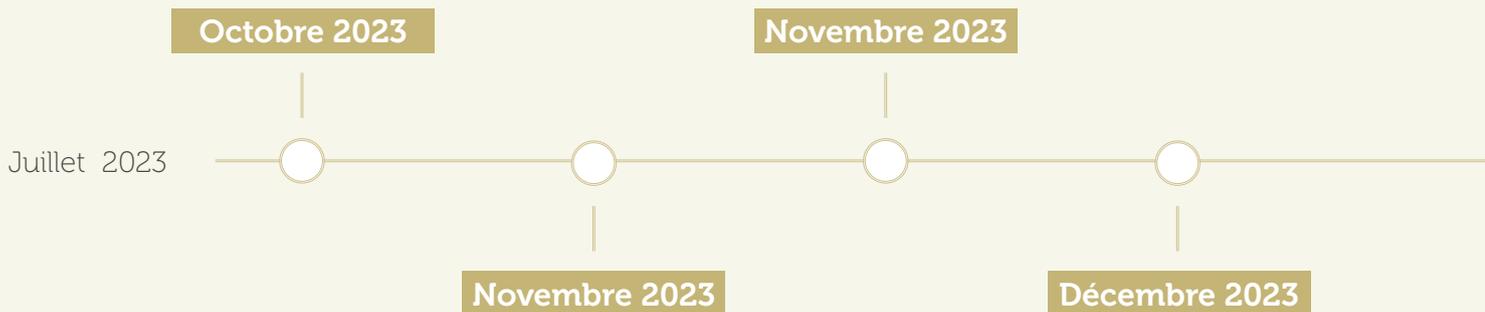


Le congrès Euroseeds 2023, qui s'est tenu à Malte, a réuni près de 1 200 participants de plus de 60 pays. Les discussions ont abordé les enjeux du pacte vert européen, les nouvelles techniques de sélection végétale et la stratégie de l'Union européenne sur les protéines végétales. Des séances plénières ont permis d'échanger sur l'innovation et le partage des ressources génétiques.

## Election d'Olivier PAUL à la présidence de l'UFS



Le Conseil d'administration de l'UFS a élu Olivier PAUL (Lidea France) comme nouveau président de l'UFS pour succéder à Didier NURY. A ses côtés, le nouveau Bureau de l'UFS a été élu avec Rémi BASTIEN (Limagrain) Vice-président, Xavier THEVENOT (Syngenta France), secrétaire et Patrick MARIOTTE (KWS France) trésorier.



## Journées UFS 2023 « Elections européennes »



Avec 300 participants, les Journées UFS 2023 ont permis d'échanger sur les enjeux agricoles et alimentaires mondiaux. Les orateurs ont décrypté le bilan des politiques européennes et les semenciers ont pu présenter leurs propositions en perspective des élections européennes de juin 2024.

## Conférence de presse annuelle de l'UFS



L'UFS a tenu sa conférence de presse annuelle à Paris, réunissant 12 journalistes de la presse spécialisée et généraliste. A cette occasion, l'UFS a présenté, en vue des prochaines élections européennes, ses propositions visant à sécuriser la production et la commercialisation des semences, ainsi qu'à promouvoir l'innovation pour fournir des variétés plus adaptées et résilientes.

# Panorama 2023-2024



## #VillageSemence au Salon de l'agriculture



A l'occasion du Salon International de l'Agriculture (SIA), SEMAE a pu accueillir le plateau TV #VillageSemence du 25 février au 5 mars, avec pour thème « les semences et plants au cœur des solutions ». L'UFS a pu compter sur ses collaborateurs et ses adhérents pour prendre la parole lors de diverses émissions.

## Congrès du centenaire de l'ISF aux Pays-Bas



Le Congrès de l'International Seed Federation 2024 à Rotterdam a rassemblé près de 2 091 participants représentant plus de 600 entreprises et organisations de plus de 80 pays. Le rendez-vous annuel de l'industrie internationale des semences célèbre cette année son centenaire.

Février 2024

Mai 2024

Juin 2024

Mars 2024

Juin 2024

## Forum UFS « Industriels de la semence »



La 16<sup>ème</sup> édition du Forum UFS « Industriels de la semence » s'est tenu le 12 mars 2024 et a rassemblé une centaine de participants autour des deux thématiques suivantes : « méthodes de lutte contre les insectes de stockage » et « santé sécurité au travail », centrée sur le comportement humain et les biais cognitifs qui les influencent.

## Masterclass UFS « Propriété intellectuelle »



L'UFS a accueilli 7 journalistes de la presse généraliste et spécialisée pour une présentation des systèmes de protection intellectuelle applicables aux innovations variétales. Des experts de nos entreprises adhérentes ont également mis en avant la position de l'UFS sur la propriété intellectuelle, adoptée en octobre 2023.



# Sommaire



## **.01** p.10 **Pôle Amélioration des Plantes**



## **.02** p.12 **Pôle Production et Marchés**



## **.03** p.14 **Pôle Affaires publiques et Communication**



# Pôle Amélioration des Plantes

La sélection variétale vise à créer des variétés performantes, résilientes et durables. La recherche et l'innovation sont cruciales pour améliorer des plantes qui répondent aux besoins des agriculteurs, de l'industrie alimentaire et des consommateurs. Les questions de ressources génétiques, de financement de la R&D et de propriété intellectuelle sont essentielles pour les obtenteurs.

## 69 entreprises

De sélection de semences (toutes espèces confondues)

## 2 934 ETP

Emplois équivalents temps plein dans la recherche

## 11%

Part du budget recherche dans le chiffre d'affaires des entreprises

## 7-12 ans

Moyenne pour mettre au point une nouvelle variété végétale

### Représentants

Jean-Marc **FERULLO**  
Lidea France



Régis **FOURNIER**  
Limagrain Europe



Thierry **MOMONT**  
KWS Momont



Représentant UFS  
Sébastien **PAQUE**



### Dossier du moment

#### Une année de discussions pour élaborer un cadre fonctionnel sur les NGT

Les nouvelles techniques d'édition génomique (NGT) sont au cœur des débats réglementaires depuis plusieurs années. Bien qu'elles ne visent pas à remplacer la sélection conventionnelle, ces techniques suscitent un vif intérêt pour enrichir la boîte à outil du sélectionneur, afin de continuer à relever les défis agricoles et répondre aux attentes de la société.

Depuis la proposition de règlement de la Commission européenne du 5 juillet 2023, le Parlement européen a stabilisé sa position sur le sujet avant les élections européennes de juin 2024. Tout en validant le concept de deux catégories (NGT1 assimilable au conventionnel, et NGT2 rattachée à la réglementation OGM), les amendements des parlementaires s'écartent significativement de l'approche initiale de la Commission, complexifiant considérablement le dispositif.

Le Conseil de l'UE regroupant les États membres n'est pas parvenu à un accord, retardant le début des discussions entre instances européennes dans le cadre du trilogue.

Dans ce contexte, l'UFS a porté la position des semenciers auprès du gouvernement, de l'administration et de diverses parties prenantes.

Ce dossier rassemblant l'ensemble de la chaîne agricole et agroalimentaire, l'UFS joue un rôle central dans la vulgarisation de cette thématique en étant le porte-parole du « Collectif en faveur de l'innovation variétale », alliance regroupant 30 organisations du monde agricole.

L'enjeu est crucial : il est impératif que le cadre réglementaire proposé soit opérationnel et permette réellement le développement des techniques d'édition génomique en Europe. Cette avancée est nécessaire pour maintenir la compétitivité du secteur agricole européen face aux défis environnementaux et alimentaires à venir.

### Sujets suivis

- Position UFS sur la propriété intellectuelle
- Position du Parlement européen sur le projet de réglementation NGT
- Position du Conseil européen sur le projet de règlement NGT
- Question des variétés essentiellement dérivées
- Articulation du catalogue national avec liste OCDE
- Suivi des discussions des traités internationaux relatifs aux ressources génétiques
- Dispositifs de soutien au financement de la recherche



## L'UFS affirme sa vision sur la propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle (PI) joue un rôle fondamental dans le secteur semencier en permettant aux obtenteurs de protéger leurs innovations. Cette protection est essentielle pour maintenir les investissements considérables en recherche et développement (R&D) et stimuler le développement de programmes de sélection ambitieux. L'une des missions de l'UFS est de préserver ce cercle vertueux encourageant les efforts d'innovation des entreprises.

Dans un contexte, où l'actualité autour des nouvelles techniques d'édition génomique ont ravivé les débats sur la PI, l'UFS a pris les devants en actualisant sa position sur ce sujet clé.

Les fondements de cette position n'ont pas changé et reposent toujours sur une coexistence entre le certificat d'obtention végétale (COV) et le brevet. L'UFS est toutefois vigilante sur le maintien de cet équilibre et

œuvre pour que la PI récompense justement le travail du sélectionneur sans entraver l'innovation.

Cette réflexion proactive a permis d'enrichir les discussions au sein de notre organisation semencière européenne Euroseeds, qui a également actualisé sa position sur la PI. En mettant à jour sa propre position et en proposant des améliorations, l'UFS affirme sa volonté d'aborder ce sujet de manière unifiée, notamment auprès de l'administration, pour contrer les idées reçues qui circulent dans le débat public.

Consciente de l'importance de sensibiliser le grand public à ces enjeux complexes, l'UFS a ainsi pris la parole lors du Salon de l'agriculture 2024, a organisé une rencontre avec des journalistes pour approfondir le sujet et a produit des vidéos pédagogiques sur les réseaux sociaux.

### Masterclass UFS : Propriété intellectuelle

Cet événement à destination de la presse a été organisé le 7 juin pour sensibiliser les journalistes sur le sujet de la propriété intellectuelle applicable à la sélection variétale.

La présentation portait sur les dispositifs du Certificat d'Obtention Végétale (COV) et du Brevet applicables à la sélection variétale, dont la coexistence est essentielle pour protéger et développer l'innovation.

### Décryptage : Nouvelles techniques génomiques (NGT)

Ce sujet a connu une actualité intense ces dernières années, avec une accélération notable ces douze derniers mois.

Pour informer les adhérents des nombreux développements, l'UFS a rédigé deux notes de décryptage : la première analyse les enjeux politiques et les positions au niveau de l'Union européenne, la seconde synthétise sept rapports nationaux français.

### Enjeu international : Ressources génétiques (RG)

L'utilisation des RG est un sujet à dimension internationale qui nécessite des systèmes fonctionnels pour encadrer les conditions d'accès et le partage des avantages. Dans ce contexte, l'UFS propose une approche pour financer ces systèmes et porte, avec Semae, une position du secteur au niveau international.

L'objectif est de rendre opérationnels les systèmes multilatéraux pour garantir une utilisation équitable et durable des RG à l'échelle mondiale.

## Chiffres clés

### 11 actions

au nom du Collectif en faveur de l'innovation variétale, composé de 30 organisations du secteur agricole, depuis juillet 2023 : courriers, tribunes, etc.

### 9 réunions

d'experts de nos entreprises adhérentes sur la propriété intellectuelle depuis juillet 2023, qui ont permis d'aboutir à la position PI de l'UFS en mars 2024 qui a été validé par le Conseil d'Administration de l'UFS.

### 6 groupes

de travail sont actifs au sein du pôle sur divers sujets : les ressources génétiques, les méthodes de sélection, la propriété intellectuelle, etc.



# Pôle Production et Marchés

La France est un acteur majeur de la production de semences grâce au savoir-faire de ses acteurs et son haut niveau de technicité. La semence étant le point de départ de toute production agricole, la qualité des semences est un enjeu majeur pour la compétitivité de l'agriculture.

## 253 entreprises

De production de semences (toutes espèces confondues)

## 5 748 ETP

Emplois équivalents temps plein dans la production

## 6 561 variétés

Produites en France, dont 2 532 de maïs et sorgho et 1 152 de céréales à paille et protéagineux

## 1,2 Mds€

D'excédent commercial de la branche semences et plants

### Représentants

Julien **BAS**  
Semences de France



Jacques **GROISON**  
Arterris Groupe



Adeline **CROCHET**  
Bayer Seeds



Représentant UFS  
Sophie **LEJEALLE**



### Dossier du moment

#### Révision de la réglementation semences : le Parlement européen en faveur de plus de dérogations

Le 5 juillet 2023, la Commission européenne a publié une proposition de nouvelle réglementation pour la commercialisation des semences. Suite à cette publication, le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne ont entamé leur analyse du texte.

Alors que le Conseil poursuit encore son examen, le Parlement européen a adopté sa propre version le 24 avril 2024. Bien que les principes fondamentaux de la réglementation actuelle soient maintenus, certaines dispositions adoptées par le Parlement suscitent des inquiétudes. En effet, elles introduisent davantage de dérogations et d'exemptions par rapport à la proposition initiale de la Commission.

Malgré une forte mobilisation de l'UFS, en coordination avec Semae et Euroseeds, pour alerter les eurodéputés sur la nécessité d'un cadre réglementaire garantissant la qualité, la sûreté et la traçabilité

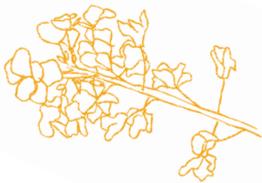
des semences, certains députés ont défendu la nécessité d'instaurer des exemptions et des dérogations à la réglementation au nom de la préservation de la biodiversité. D'autres parlementaires ont cependant reconnu les risques inhérents à ces dérogations, notamment la création potentielle d'un marché parallèle ou d'un système à deux vitesses.

L'étape suivante consiste à attendre le positionnement du Conseil de l'UE. Une fois celui-ci établi, les trois institutions européennes (Commission, Parlement et Conseil) entameront des négociations pour élaborer un texte de compromis, qui deviendra la version définitive de la nouvelle réglementation semences.

L'UFS maintient son action sur ce dossier crucial pour le secteur, afin de promouvoir un cadre réglementaire équitable, garant de la qualité des semences mises à disposition des utilisateurs, au service d'une agriculture durable. Cette démarche vise à concilier les enjeux de l'innovation variétale, de la sécurité alimentaire et de la préservation de la biodiversité.

### Sujets suivis

- Renforcement de l'attractivité de la production de semence
- Contribution au plan d'anticipation du retrait des substances actives
- Limitation des impacts de la réglementation sur les activités de traitement pour export
- Contribution aux évolutions règlementaires sur la qualité sanitaire des semences
- Accompagnement des adhérents sur la prévention des risques dans les usines
- Développement de bonnes pratiques pour le dépôt de fiches CEPP variétés
- Réflexion sur les ressources humaines dans nos entreprises et mise à disposition d'outils de promotion des métiers de la semence



## Eviter l'assimilation des semences traitées à des produits phyto-pharmaceutiques (PPP)

L'article 83 interdit, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, la production, le stockage et la circulation de PPP contenant des substances actives non approuvées pour des raisons liées à la protection de la santé humaine ou animale ou de l'environnement conformément au règlement (CE) n°1107/2009.

Sa mise en œuvre soulève un risque d'assimilation des semences traitées à des PPP. Certains services de l'Administration interprètent en effet que le stockage et la circulation des semences traitées avec des PPP visés par l'article 83 seraient également interdits. Cette interprétation découle notamment du fait que l'export de semences traitées est considéré comme un export de « mélanges » de produits chimiques dans le cadre du règlement (CE) n°649/2012, dit règlement PIC, et non pas comme un « article » contenant des produits chimiques, une position que l'UFS conteste. Actuellement, les entreprises semencières sont dans l'obligation de déclarer les exports de semences traitées en tant que produits

chimiques, ce qui engendre confusion et blocages, tant par l'administration française que par les pays de destination.

D'autre part, cette interprétation de l'article 83 pourrait avoir un impact sur le transit, par la France, de certaines semences traitées en provenance d'autres pays.

L'UFS poursuit ses efforts pour obtenir la confirmation de la légalité du stockage et de la circulation des semences traitées avec des produits concernés par l'article 83 en vue de l'export. Plus largement, l'UFS agit pour que les semences traitées ne soient pas assimilées à des PPP.

Une telle assimilation entraînerait l'application de l'ensemble de la réglementation des produits phytosanitaires aux activités semencières, mais également aux distributeurs de semences et aux agriculteurs utilisateurs de semences traitées. Cela aurait des répercussions opérationnelles significatives, notamment en ce qui concerne les modalités de transport et de stockage des semences traitées.

### Forum UFS : « Industriels de la semence »

Le 12 mars 2024, le Forum UFS dédié aux problématiques de gestion des insectes de stockage et à la prévention des risques liés aux comportements humains a été très apprécié avec une note de satisfaction de 8,7/10.

### Enquête : « Attractivité de la production de semences »

Les résultats de cette enquête menée courant 2023 ont été présentés aux adhérents et partenaires UFS lors des Journées UFS. La Fnams, l'Anamso et la FNPSMS ont pu donner leur vision de la situation et des leviers à mobiliser à l'occasion d'une table ronde organisée sur le sujet.

### Atelier : « Devenir des emballages de semences »

Le 14 juin 2024, l'UFS a organisé un atelier-webinaire pour informer ses adhérents des obligations concernant la gestion des emballages de semences destinées aux marchés professionnels et grand public. Avec la participation de CITEO et ADIVALOR, l'atelier a réuni 110 participants d'une cinquantaine d'entreprises.

## Chiffres clés

### 9 publications

sur divers sujets dont le bilan d'accidentologie dans les usines, le projet de nouvelle réglementation semences, le règlement d'exécution ToBRFV

### 3 ateliers

sur des sujets techniques ayant rassemblé 220 participants au total et le Forum Industriels de la semence ayant réuni une centaine de personnes

### 7 groupes

de travail sont actifs au sein du Pôle sur divers sujets : gestion des opérations et des risques industriels, santé des végétaux, traitement de semences, ressources humaines, ...



# Pôle **Affaires publiques** et **Communication**



Comment faire comprendre les enjeux auxquels sont confrontées nos entreprises ? Diverses actions sont menées pour sensibiliser les parties prenantes agricoles, alimentaires et politiques à la réalité et aux problématiques du secteur. En interne, l'UFS s'organise pour encourager un partage efficace de l'information vers les adhérents.

## 600 utilisateurs

De l'extranet adhérent de l'UFS, lancé en mai 2022

## 1 conférence

De presse annuelle avec 12 journalistes présents

## 32 demandes

Presse de la part de médias spécialisés et généralistes

## 8 943 abonnés

Sur les comptes Twitter et LinkedIn de l'UFS

## Représentants

### Représentants UFS

Rachel **BLUMEL**  
Directrice générale



Manon **BOEUF**  
Responsable affaires publiques



Tomasz **MICHALAK**  
Responsable communication



## Dossier du moment

### Elections législatives anticipées

Depuis 5 ans, l'UFS a multiplié les échanges avec les institutions pour mettre en valeur le rôle stratégique des entreprises semencières, leurs performances et leurs enjeux.

La pérennisation du crédit d'impôt recherche (CIR) lors de l'examen du projet de loi de Finances pour 2024, ou encore la reconnaissance des semences comme une activité agricole concourant à la souveraineté alimentaire, introduite lors des discussions sur le projet de loi Souveraineté agricole au printemps, ont requis un suivi permanent de l'UFS.

D'autres travaux parlementaires, comme la commission d'enquête sur la souveraineté alimentaire à l'Assemblée nationale et le rapport de la commission des Affaires européennes du Sénat sur les NGT, ont permis à l'UFS de porter la voix des semenciers dans le cadre d'auditions.

La XVII<sup>ème</sup> législature s'est ouverte dans un contexte politique inédit. La dissolution de l'Assemblée nationale et la convocation des élections législatives anticipées

ont fait l'objet d'une veille attentive par l'UFS, accompagnée d'une démarche prospective. Les travaux parlementaires ont été stoppés, suscitant des interrogations quant aux nouvelles priorités politiques à venir.

Dans ce cadre, l'UFS a formulé des propositions pour cette nouvelle législature, plaçant l'agriculture au cœur des préoccupations nationales. Les pouvoirs publics doivent fixer un cap clair pour notre agriculture: la France doit être garante du droit de produire et du droit de se nourrir. La promotion et la valorisation des activités semencières doivent être prises en compte par nos représentants nationaux. L'excellence de la filière semencière française et son rôle stratégique doivent être reconnus, soutenus et protégés.

L'UFS poursuivra le travail mené lors de la précédente législature. Elle se donne une double mission : maintenir le dialogue avec les députés réélus et sensibiliser les nouveaux élus aux spécificités des métiers semenciers.

## Sujets suivis

- Veille des débats parlementaires
- Contribution à la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur la « Souveraineté alimentaire »
- Suivi des actualités européennes: Règlements NGT, PRM, et SUR, élections européennes
- Participation aux concertations et aux consultations sur le projet de loi d'orientation pour la souveraineté agricole
- Suivi des actualités nationales: Ecophyto 2030, Exportations PIC, Article 83 de la loi Egalim, projet de loi finances 2024



## Les semenciers au coeur des enjeux européens

Le 9 juin dernier, la France a élu ses 81 représentants au Parlement européen. A l'approche de cette échéance, les Journées UFS 2023 ont permis de présenter plusieurs propositions des entreprises semencières, articulées autour de deux axes majeurs :

- Assurer la capacité à innover pour proposer des variétés résilientes et adaptées au changement climatique et aux territoires.
- Garantir la sécurisation de la production et la commercialisation de semences, afin d'assurer la performance et la compétitivité des filières agricoles et alimentaires.

Durant la précédente législature, le Green Deal européen et son ensemble de propositions législatives ont marqué l'engagement de l'Union européenne dans la transition écologique. Les semences et les innovations génétiques ont été identifiées comme des leviers clés pour atteindre les objectifs ambitieux fixés par la Commission européenne. Le paquet « semences » comprenant deux

propositions de règlement – la 1<sup>ère</sup> relative à l'utilisation des nouvelles techniques d'édition génomique (NGT) et la 2<sup>ème</sup> visant à simplifier la réglementation sur la commercialisation des semences (PRM) – a été présenté en juillet 2023. L'UFS a salué ces initiatives et s'est engagée pour porter la voix de ses adhérents auprès des législateurs européens.

Les dossiers NGT et PRM continueront à être discutés tout au long de cette X<sup>ème</sup> législature. L'UFS a adressé et présenté ses propositions aux candidats aux élections européennes, tout en identifiant d'autres priorités, telles que l'accès à l'eau ou la reconnaissance du caractère stratégique des semences pour assurer la durabilité des systèmes alimentaires.

L'UFS poursuivra ses actions auprès des institutions européennes pour soutenir ses adhérents dans leur mission quotidienne : fournir des variétés et des semences performantes, de qualité, répondant aux besoins des agriculteurs et aux attentes des consommateurs.

### Nouveau format : outil « Veille institutionnelle »

Après 4 années, l'UFS a décidé de renouveler le format de sa veille institutionnelle à l'attention de nos adhérents. Ce changement s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, visant à offrir un outil plus adapté aux besoins actuels des membres.

Cette version hebdomadaire est plus simplifiée et plus régulière pour faciliter l'accès à l'information essentielle de ses 300 lecteurs.

### Ateliers : « Communication de crise »

Suite à la publication du guide « communication de crise » de l'UFS en 2022, deux ateliers ont été organisés sous format webinaire pour approfondir les concepts présentés dans le guide.

Le guide, conçu spécifiquement pour les adhérents de l'UFS, offre des outils essentiels pour établir une cellule de crise efficace au sein de chaque organisation et faire face à diverses situations de crise avec sérénité et efficacité.

### Atelier : « Les clés pour s'impliquer à l'UFS »

Afin de mieux faire connaître notre organisation, son environnement, ainsi que les avantages qu'il y a à s'investir au sein de l'UFS, le format des ateliers d'intégration a été repensé au début de l'année 2023.

Désormais, ces ateliers se tiennent tous les trimestres pour nos adhérents. Cette année, ils ont accueilli près de 40 nouveaux collaborateurs, en complément du livret d'accueil mis à jour annuellement.

## Chiffres clés

### Plus de 15

contributions à l'élaboration de politiques publiques et nationales, au travers de notes de position et d'auditions.

### 6 événements

dont les Journées UFS, trois ateliers-webinaires d'intégrations, et deux ateliers-webinaires « Communication de crise ».

### 2 groupes

de travail sont actifs au sein du pôle : un comité affaires publiques et un comité communication regroupant les professionnels de nos entreprises adhérentes.



# Sommaire



**.01** p.18  
Section **Betteraves & Chicorée industrielle**



**.02** p.19  
Section **Céréales à paille & Protéagineux**



**.03** p.20  
Section **Fourragères & Gazons**



**.04** p.21  
Section **Maïs & Sorgho**



**.05** p.22  
Section **Oléagineux**



**.06** p.23  
Section **Potagères & Florales**



**4 584 ha**

Surface de multiplication  
en France

**437 variétés**

Inscrites au Catalogue Officiel  
Français

**6 / 21 / 527**

Entreprises de sélection /  
production / distribution de  
semences

**229 M€**

Chiffre d'affaires du secteur

## Représentants

### Président

François **DESPREZ**  
Florimond-Desprez



### Membre

Patrick **MARIOTTE**  
KWS France



### Représentant UFS

Claire **MORLET**



# Section Betteraves & Chicorée industrielle

La France est le 1<sup>er</sup> pays producteur de semences de betteraves sucrières et fourragères en Europe et 2<sup>ème</sup> producteur mondial de sucre de betterave. Le savoir-faire français est reconnu internationalement puisque les semences de betteraves permettent à la France d'être présente dans 39 pays.

## Dossier du moment

### Lancement d'une filière recyclage avec ADIVALOR

Les premières réflexions sur la mise en place d'une filière de collecte et de valorisation des emballages de semences de betteraves ont débuté en 2017. Toutefois, ce n'est qu'en 2019 que la Section Betteraves & Chicorée industrielle de l'UFS a réussi à mobiliser l'engagement collectif nécessaire au lancement de cette initiative responsable.

L'éco-organisme ADIVALOR, spécialisé dans la gestion de déchets d'agrofourniture, a été mandaté pour mener une étude de faisabilité technique et économique. Cette étude a révélé un potentiel de collecte de 132 tonnes annuelles de déchets non-dangereux, principalement répartis dans les régions des Hauts-de-France, en Champagne-Ardenne et en Île-de-France, mais en faibles quantités sur chaque exploitation.

Fin 2022, les semenciers et les distributeurs de semences ont été informés du calendrier de déploiement de la filière. Entre janvier et mars 2023, ADIVALOR a lancé une campagne de

sensibilisation auprès des sucreries, comprenant la distribution de flyers à destination des betteraviers ainsi que des sacs de collecte.

La filière de recyclage a été officiellement lancée le 1<sup>er</sup> avril 2023, à la signature des conventions ARES pour la collecte des écocontributions par les semenciers et ADIVALOR pour l'apposition de ses pictogrammes sur les emballages de semences. La première campagne de collecte, s'est avérée satisfaisante, avec une augmentation notable des flux collectés, particulièrement dans les régions fortement betteravières. ADIVALOR a intensifié ses actions de communication auprès des sucreries avec l'objectif d'accroître encore les flux de collecte pour la deuxième campagne.

Fin 2023, les semenciers ont déclaré à ARES les volumes de semences mis en marché l'année précédente, permettant ainsi l'appel des écocontributions pour la campagne 2024-2025.

## Temps forts

- Salon Betteravenir 2023 à Berry-en-Santerre du 25 au 26 octobre 2023
- Colloque de restitution du PNRI à Paris le jeudi 4 juillet 2024.

## Fonctionnement

- 11 établissements adhérents
- 1 Assemblée de section (1/an)
- 1 Conseil de section (2/an)
- Des échanges avec Semae, la FNAMS, le GEVES, l'IIRB, la CGB, l'ITB et l'AIBS

## Sujets prioritaires

- Évaluation de solutions de lutte contre la jaunisse dans des parcelles de betteraves porte-graines en Beauce (PNRI)
- Suivi des collaborations avec l'ITB sur le Lixus
- Cartographie : projet d'accord interprofessionnel

# Section Céréales à paille & Protéagineux

Les céréales à paille regroupent le blé tendre, le blé dur, l'orge, l'avoine, le seigle, le riz, l'épeautre et le triticale. La France est 1<sup>er</sup> producteur et exportateur européen de céréales. 1<sup>er</sup> producteur et exportateur de graines protéagineuses, la France produit principalement cinq espèces: le pois protéagineux, la féverole, le pois chiche, la lentille et le lupin.

## Dossier du moment

### Expérimentation sur le progrès génétique des céréales à paille

Dans le but de valoriser le travail des semenciers sur les espèces de céréales à paille, l'UFS organise une expérimentation à l'échelle nationale visant à comparer des variétés récentes avec des variétés anciennes. L'objectif est d'étudier les progrès génétiques en confrontant des variétés modernes à celles inscrites depuis 1980.

Pour cette étude, 60 variétés anciennes de blé tendre, de blé dur, de triticale, d'orge d'hiver et de printemps ont été sélectionnées. Cette année, les obtenteurs ont multiplié ces variétés afin de les rendre disponibles en quantité suffisante pour démarrer l'expérimentation lors de la campagne 2024-2025. Elles seront testées sur l'ensemble du territoire, avec des répétitions en conditions traitées et non traitées. L'objectif est d'évaluer leur rendement, leur comportement agronomique ainsi que leur qualité technologique.

Le réseau d'essai a été constitué en tenant compte des données Agreste, qui représentent les principaux bassins de production

pour chaque espèce, afin d'assurer une représentativité maximale de l'activité agricole. Cette expérimentation sera menée en collaboration avec les entreprises adhérentes de l'UFS spécialisées dans la production et l'obtention, ainsi qu'avec Arvalis, l'institut technique agricole dédié aux céréales à paille.

Les résultats de ce projet fourniront aux membres de l'UFS des arguments chiffrés pour illustrer les progrès réalisés en matière de génétique variétale ces dernières décennies. Ils permettront également de promouvoir l'importance de l'utilisation de semences certifiées, ainsi que le système de collecte des royalties sur les semences de ferme, garantissant une rémunération juste pour le travail de sélection des obtenteurs.

Prouver l'efficacité du progrès génétique est essentiel pour démontrer la contribution des semenciers à la mise à disposition des agriculteurs de variétés toujours plus compétitives et résistantes, notamment face aux défis posés par le changement climatique.



## 135 096 ha

Surface de multiplication en France

## 823 variétés

Inscrites au Catalogue Officiel Français

## 21 / 93 / 743

Entreprises de sélection / production / distribution de semences

## 386 M€

Chiffre d'affaires du secteur

## Représentants

### Président

Thierry **GESTAIN**  
Arterris



### Membre

Étienne **REGOST**  
Exellence



### Représentant UFS

Guillaume **BERGON**



## Temps forts

- Journée UFS-Arvalis organisée le 7 février 2024 à Paris, ayant réuni 119 participants.

## Fonctionnement

- 52 établissements adhérents
- 1 Assemblée de section (1/an)
- 1 Conseil de section (3/an)
- 2 Comités d'experts (5/an min.)
- Implication dans les commissions et groupes de travail de Semae, Terres Univia, Euroseeds, Sicasov

## Sujets prioritaires

- Évolution du règlement technique d'inscription au catalogue des variétés de blé tendre hybride
- Création d'un réseau national d'évaluation du progrès génétique sur les céréales à paille
- Évaluation des leviers envisageables pour l'innovation variétale et l'utilisation de semences certifiées



# 38 891 ha

Surface de multiplication en France

# 808 variétés

Inscrites au Catalogue Officiel Français

# 12 / 50 / 2 816

Entreprises de sélection / production / distribution de semences

# 254 M€

Chiffre d'affaires du secteur

## Représentants

### Président

Denis **DAVID**  
Cérence



### Membre

Benoît **COMBES**  
Barenbrug France



### Représentant UFS

Bertrand **NATUREL**



# Section Fourragères & Gazons

La filière de production de semences fourragères se distingue par la grande diversité des espèces et des variétés qu'elle propose. La filière présente quatre principaux débouchés : prairies cultivées, gazons, espaces verts, et couverts végétaux. La filière française fourragères et à gazons reste très importatrice.

## Dossier du moment

### Refonte de la méthode de calcul du site Herbe-book pour une consultation optimisée

Afin d'être inscrite au Catalogue français, une variété doit subir des tests rigoureux et officiels sur le territoire durant plusieurs années. Ces tests évaluent entre autres le rendement, les critères d'exploitation, la tolérance aux maladies, ou la valeur alimentaire, tout en comparant les résultats à des variétés témoins.

Les résultats, après compilation et analyse statistique, sont validés par un comité d'experts qui s'assure de leur pertinence sur le terrain avant publication sur le site Herbe-book.

Herbe-book est un outil de référence pour aider les agriculteurs au choix des variétés pour leurs semis de prairies, s'appuyant sur des informations objectives et officielles. Il permet aux utilisateurs de choisir des variétés individuelles ou des mélanges adaptés à leurs besoins spécifiques.

Face aux limites de la méthode statistique initiale utilisée par le site, notamment concernant les variations climatiques annuelles, une mise à jour s'imposait.

Semae, Arvalis et le Geves ont donc financé une étude statistique réalisée sur deux ans, aboutissant à un nouveau modèle pour les huit principales espèces fourragères. La nouvelle méthode présente une plus grande robustesse et améliore la comparaison des variétés sur leurs valeurs génétiques.

Dès octobre 2024, un nouveau portail en libre accès proposera ces résultats actualisés, ainsi que :

- les listes recommandées,
- un calculateur de mélanges fourragers,
- une base documentaire sur les semences fourragères,
- des outils de sélection pour les couverts intermédiaires et les cultures dérobées.

## Temps forts

- Participation des représentants d'obteneurs, producteurs et metteurs en marché aux deux Journées distributeurs Semae
- Participation aux tables rondes organisées dans le cadre de la Journée « Palette végétale urbaine » et du « Salon de l'herbe et des fourrages »

## Fonctionnement

- 31 établissements adhérents
- 1 Assemblée de section (1/an)
- 1 Conseil de section (4/an)
- 4 Comités d'experts (8/an min.)
- Implication dans les commissions et groupes de travail de Semae et de Valhor

## Sujets prioritaires

- Projet de règlement européen relatif aux matériels de reproduction des végétaux (PRM)
- Révision du règlement technique de production
- Valorisation des plantes de services
- Enquête sur la caractérisation économique de la filière gazons.

# Section Maïs & Sorgho

La France est le 1<sup>er</sup> exportateur mondial et le 1<sup>er</sup> producteur européen de semences de maïs. Le savoir-faire français est reconnu internationalement pour la qualité des semences produites et pour la diversité des variétés, permettant de répondre aux besoins des agriculteurs dans différentes régions du monde.

## Dossier du moment

### Changement climatique : mieux caractériser les variétés de maïs résilientes

Si la société dans son ensemble est concernée par le changement climatique, le secteur agricole l'est encore davantage et la sélection variétale constitue le premier levier à sa disposition pour prendre en compte le changement climatique.

C'est pourquoi les entreprises semencières ont conscience qu'un engagement est nécessaire pour améliorer l'efficacité des variétés de maïs. La Section est donc engagée pour accélérer la prise en compte de l'adaptation au changement climatique dans les travaux d'évaluation variétale de la Section « Maïs & Sorgho » du Comité Technique Permanent de la Sélection (CTPS), qui constitue un enjeu majeur et prioritaire.

Les experts des sociétés semencières obtentrices, membres de la Section Maïs & Sorgho de l'UFS, participent à ces réflexions aux côtés des experts du Geves,

de l'Inrae et d'Arvalis afin d'étudier principalement les problématiques liées aux stress abiotiques, c'est-à-dire aux facteurs liés au milieu.

Ces travaux passeront par :

- le renforcement de l'évaluation de l'efficacité de l'utilisation de l'eau,
- l'acquisition d'informations sur la résilience des nouvelles variétés face aux aléas climatiques,
- le renforcement de l'efficacité des dispositifs d'évaluation pour les adapter aux nouveaux enjeux.

Le changement climatique étant une problématique qui concerne toutes les espèces, des réflexions ont également été initiées dans les autres Sections du CTPS.



## 84 721 ha

Surface de multiplication en France

## 795 variétés

Inscrites au Catalogue Officiel Français (dont 712 de maïs)

## 11 / 50 / 719

Entreprises de sélection / production / distribution de semences

## 1 231 M€

Chiffre d'affaires du secteur

## Représentants

### Présidente

Séverine **JEANNEAU**  
Corteva Agriscience France



### Membre

Xavier **THEVENOT**  
Syngenta France



### Représentant UFS

Julie **SAFFAR**



## Temps forts

- 2024 est la première campagne avec la formation d'Organisations de Producteurs (OP) reconnues
- Assemblée de Section 2023 - table ronde «Carbone et maïs : les enjeux»
- Carrefour de la Sélection du Maïs le 28 et 29 mai 2024, ayant réuni 70 participants.

## Fonctionnement

- 33 établissements adhérents
- 1 Assemblée de section (1/an)
- 1 Conseil de section (4/an)
- 3 Comités d'experts (9/an)
- Implication dans les commissions et groupes de travail de Semae, FNPSMS, AGPM, Arvalis

## Sujets prioritaires

- Répartition de la valeur au sein de la filière maïs semence
- Travaux sur l'économie de la production et la compétitivité au sein de la FNPSMS
- Engagement de la Section pour mieux caractériser les variétés de maïs résilientes face au changement climatique



# 34 227 ha

Surface de multiplication en France

# 388 variétés

Inscrites au Catalogue Officiel Français (dont 242 colza oléagineux)

# 14 / 65 / 600

Entreprises de sélection / production / distribution de semences

# 660 M€

Chiffre d'affaires du secteur

## Représentants

### Président

Laurent **GUERREIRO**  
RAGT Semences



### Membre

Olivier **PAUL**  
Idea France



### Représentant UFS

Isabelle  
**PAUCHET-MATTTLER**



## Section Oléagineux

La Section oléagineux regroupe les entreprises actives en colza, tournesol, soja, lin oléagineux, caméline et chia. La France est le 2<sup>ème</sup> producteur européen de semences de colza et le 3<sup>ème</sup> producteur européen de semences de tournesol.

## Dossier du moment

### Le dépôt de fiches variétales CEPP renforce l'évaluation variétale

Les Certificats d'Économie de Produits Phytopharmaceutiques (CEPP) visent à réduire l'utilisation des pesticides dans l'agriculture.

En 2022, les fiches variétales CEPP, qui mettent en avant les caractéristiques et performances de différentes variétés de plantes, ont joué un rôle significatif en contribuant à 23% des 8,3 millions de CEPP générés. Deux des six fiches actions les plus utilisées concernent les variétés végétales, dont la fiche colza qui a généré 10% des CEPP.

Pour les oléagineux, l'impact est notable, avec plus de 800 000 CEPP générés pour le colza et 126 000 pour le tournesol. Ces résultats mettent en lumière l'importance des variétés résistantes aux bioagresseurs dans la réduction des traitements phytosanitaires.

La Section Oléagineux de l'UFS, Terres Inovia et le Geves ont collaboré pour améliorer la fiche colza. Elle intègre désormais de nouveaux critères : résistance au TuYV (évalué au CTPS), vigueur au

départ et à l'automne, comportement à l'élongation et à la cylindrosporiose (évalué en post-inscription) et au sclérotinia (dont le protocole d'évaluation est en attente de validation). Effective depuis janvier 2024, cette fiche permet à 174 variétés de colza et 113 de tournesol de bénéficier de CEPP.

Ce travail approfondi sur les fiches CEPP met en avant le progrès génétique réalisé par les sélectionneurs, valorise le travail d'évaluation variétale et souligne le rôle crucial des instituts techniques dans ce processus. Les échanges avec ces derniers s'intensifient dans le cadre du dépôt de fiches variétés.

Les enjeux sont multiples : mettre au point rapidement des protocoles sur les nouveaux critères d'évaluation, disposer de moyens d'essais adaptés dans le cadre du continuum de l'évaluation variétale, et définir des classifications variétales fiables et robustes pour aider les agriculteurs dans leurs choix. Le renforcement des partenariats avec les organismes chargés de l'évaluation variétale s'avère donc essentiel.

## Temps forts

- Signature des conventions d'inspection des cultures de production de semences de printemps et d'hiver (UFS / Anamso / Semae)
- Reconstitution pour 3 ans du dispositif Séléopro de partenariat public-privé de la filière oléagineuse
- Refonte de l'outil Seeds View de connaissance du marché des semences

## Fonctionnement

- 38 établissements adhérents
- 1 Assemblée de section (1/an)
- 1 Conseil de section (4/an)
- 4 Comités d'experts (10/an min.)
- Implication dans les commissions et groupes de travail de Semae, Terres Univia, Terres Inovia, CTPS, Séléopro

## Sujets prioritaires

- Attractivité de la production de semences d'oléagineux en France
- Evaluation variétale : étude en vue de l'inscription et post-inscription, valorisation et communication des résultats
- Conséquences du durcissement de la réglementation russe sur les exports de semences et échanges avec la Russie

# Section Potagères & Florales

La production de semences potagères et florales s'adresse à une clientèle d'agriculteurs, d'horticulteurs, de producteurs de légumes et aux particuliers amateurs de jardinage. Les semences potagères et florales permettent à la France d'être présente dans 151 pays.



## 24 464 ha

Surface de multiplication en France

## 4 451 variétés

Inscrites au Catalogue Officiel Français (dont 2 682 espèces légumières)

## 26 / 102 / 4 307

Entreprises de sélection / production / distribution de semences

## 874 M€

Chiffre d'affaires du secteur

## Dossier du moment

### Rencontre interprofessionnelle Potagères

Le 15 mai 2024, le Comité Marché professionnel a organisé une rencontre interprofessionnelle regroupant une partie des acteurs clés de la filière Fruits & Légumes.

Cet évènement, aligné sur les priorités de la Section Potagères & Florales, visait à échanger sur les enjeux complexes de l'aval de la filière grâce aux expertises respectives de chacune des organisations professionnelles participantes et à renforcer les liens entre organisations professionnelles afin de faciliter de futures collaborations.

Cette rencontre interprofessionnelle a rassemblé 25 participants de 8 organisations professionnelles différentes : CENALDI (Association d'organisation de producteurs de légumes destinés à l'industrie), GEFEL (Association des associations de produits), INTERFEL (Interprofession des fruits & légumes frais), IRFEL (Association française des stations d'expérimentation en fruits et légumes), SEMAE (Interprofession des semences

et plants), UNILET (Interprofession des légumes transformés), VEGEPOLYS VALLEY (Pôle de compétitivité dans le domaine du végétal) et l'UFS. Elle s'est poursuivie le lendemain matin, par une visite du Marché International de Rungis.

Le choix d'une rencontre en petit comité, combinant présentations, tables rondes et ateliers, a favorisé des échanges riches et constructifs. 100% des répondants à l'enquête de satisfaction ont souhaité que l'évènement soit reconduit.

Fort de ce retour positif, les organisateurs ont déjà amorcé la planification d'une nouvelle rencontre au printemps 2025, axée sur le thème « Changement climatique : un enjeu vital pour la filière fruits & légumes ».

Cette initiative souligne l'importance de la collaboration interprofessionnelle dans l'adaptation aux défis actuels et futurs du secteur agroalimentaire.

## Représentants

### Président

Bernard **NABARRO**  
Vivadour



### Membre

Rémi **BASTIEN**  
Limagrain



### Représentant UFS

Claire **MORLET**



## Temps forts

- Salon SIVAL 2024 à Angers
- Organisation d'une journée interprofessionnelle sur la thématique « Aval filière »
- Engagement collectif pour le lancement d'une filière de recyclage avec ADIVALOR en 2025

## Fonctionnement

- 42 établissements adhérents
- 1 Assemblée de section (1/an)
- 1 Conseil de section (4/an)
- 4 Comités d'experts (10/an min.) et 10 groupes de travail (GT)
- Implication dans les commissions et GT de Semae et Valhor

## Sujets prioritaires

- Projet de réglementation semences (PRM) : champ d'application et durabilité des espèces potagères
- Propriété intellectuelle des espèces potagères
- Cartographie : projet d'accord interprofessionnel
- Agriculture Biologique (AB) : problématique des enrobages



# Adhérents UFS

## Membres actifs



## Membres associés



# Gouvernance

## Le bureau



**Président**  
Olivier **PAUL**  
Lidea France



**Vice-président**  
Rémi **BASTIEN**  
Limagrain



**Trésorier**  
Patrick **MARIOTTE**  
KWS France



**Secrétaire**  
Xavier **THÉVENOT**  
Syngenta France

## Le conseil d'administration

## Référents des pôles

### Pôle Amélioration des Plantes



Régis **FOURNIER**  
Limagrain Europe



Jean-Marc **FERULLO**  
Lidea France



Thierry **MOMONT**  
KWS Momont

### Pôle Production et Marchés



Jacques **GROISON**  
Arterris Groupe



Julien **BAS**  
Semences de France



Adeline **CROCHET**  
Bayer Seeds

## Référents des sections

### Betteraves & Chicorée industrielle



**Président**  
François **DESPREZ**  
Florimond Desprez



**Membre**  
Patrick **MARIOTTE**  
KWS France



**Présidente**  
Séverine **JEANNEAU**  
Corteva Agriscience  
France



**Membre**  
Xavier **THÉVENOT**  
Syngenta France



**Président**  
Denis **DAVID**  
Cérieence



**Membre**  
Benoît **COMBES**  
Barenbrug France

### Céréales à paille & Protéagineux



**Président**  
Thierry **GESTAIN**  
Arterris



**Membre**  
Étienne **REGOST**  
Exelience



**Président**  
Laurent **GUERREIRO**  
RAGT Semences



**Membre**  
Olivier **PAUL**  
Lidea France



**Président**  
Bernard **NABARRO**  
Vivadour



**Membre**  
Rémi **BASTIEN**  
Limagrain

# Organigramme

## Direction générale

---



**Directrice Générale**  
Rachel **BLUMEL**

## Pôle Amélioration des Plantes

---



**Responsable Pôle**  
Sébastien **PAQUE**



**Responsable technique**  
Guillaume **BERGON**



**Responsable technique**  
Mélanie **HEERS**



**Responsable technique**  
Claire **MORLET**

## Pôle Production et Marchés

---



**Responsable Pôle**  
Sophie **LEJEALLE**



**Directrice technique**  
Isabelle **PAUCHET-MATTLER**



**Responsable technique**  
Bertrand **NATUREL**



**Responsable technique**  
Julie **SAFFAR**

## Pôle Affaires publiques et Communication

---



**Responsable Pôle**  
Rachel **BLUMEL**



**Responsable Affaires publiques**  
Manon **BOEUF**



**Responsable communication**  
Tomasz **MICHALAK**

## Pôle administration, finances et ressources humaines / Assistants

---



**Responsable Pôle**  
Julian **MONFORT**



**Assistant des sections  
Secrétaire de la  
Chambre arbitrale UFS**  
Maxence **GODARD**



**Assistante de  
Direction Générale  
et des Pôles**  
Nadia **POULARD**

